

SO RES



SOUTH REGION
EMPOWERMENT
STRATEGY





CAP 2030 : LE SUD, UNE RÉGION DE RÉFÉRENCE

Vision et dispositifs pour positionner la Région du Sud comme modèle national de référence

MOT DU PRÉSIDENT DE SORES

Au moment où notre pays poursuit sa marche résolue vers l'émergence, la Région du Sud se tient à un carrefour décisif de son histoire. Depuis plusieurs années, de profondes transformations ont été engagées : infrastructures, santé, corridors routiers, Port de Kribi, chaîne du froid, Université d'Ebolowa.

Ces chantiers constituent les fondations d'un nouvel horizon : celui tracé par la SND30. C'est dans cette dynamique qu'est née SORES – South Region Empowerment Strategy, plateforme de réflexion, de concertation et d'action, rassemblant toutes les forces vives du Sud, au pays comme dans la diaspora.

Notre ambition est claire : faire du Sud une Région de Référence pour le Cameroun. J'invite toutes les filles et tous les fils du Sud à rejoindre cet élan collectif.

Ndo Eric Gervais
Président de SORES – South Region Empowerment Strategy

I. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le développement de la Région du Sud comme collectivité territoriale décentralisée s'inscrit dans un cadre institutionnel et stratégique en pleine mutation.

Le contexte national, marqué par une volonté affirmée de décentralisation comme levier de projection vers l'émergence en 2030, offre à la Région du Sud une opportunité historique de se positionner comme un modèle de développement régional.

I.1. LA FORME DE L'ÉTAT ET LA DYNAMIQUE DE LA DÉCENTRALISATION

Depuis la promulgation de la Constitution du 18 janvier 1996, le Cameroun adopte une forme unitaire décentralisée. Ce modèle a progressivement transféré des compétences et des ressources aux collectivités territoriales pour permettre une gestion plus proche des citoyens et adaptée aux réalités locales.

La décentralisation au Cameroun s'est construite progressivement, à travers des étapes majeures :

- Transfert progressif des compétences aux communes pour gérer l'éducation, la santé, les infrastructures et le développement économique local.
- Activation du deuxième échelon de décentralisation, renforçant le rôle stratégique des régions après le Grand Dialogue National.
- Adoption du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, cadre juridique qui structure la gouvernance régionale.
- Mise en place effective des Conseils régionaux en 2020, dont celui du Sud, avec 90 conseillers :
 - 70 élus départementaux : Dja-et-Lobo (21), Mvila (20), Océan (20), Vallée-du-Ntem (9)
 - 20 représentants issus du commandement

traditionnel (5 par département), garantissant la continuité culturelle et l'ancrage local.

La décentralisation a permis de structurer la Région du Sud, mais des défis majeurs demeurent : déficit énergétique, enclavement, fracture numérique, gouvernance foncière complexe, inadéquation formation-emploi, chômage des jeunes, faible endogénéité des politiques publiques locales, questions environnementales...

I.2. LA RÉGIONALISATION COMME LEVIER D'ACTION PUBLIQUE

La régionalisation constitue un outil inédit pour la mise en œuvre de la vision présidentielle. Elle transforme la région en une collectivité de projet, capable de définir sa trajectoire de développement.

Dans ce contexte, un cercle de réflexion baptisé SORES (South Region Empowerment Strategy) a vu le jour pour servir d'outil d'anticipation et de prospective, dont la vocation est de :

- Conseiller le Conseil régional sur les stratégies de développement.
- Faire des propositions permettant à la région d'être au service du progrès économique et social.
- Promouvoir la gouvernance moderne et l'innovation institutionnelle.
- Faire de la Région du Sud un modèle national d'efficacité et de performance territoriale.

I.3. L'IMPÉRATIF STRATÉGIQUE : ÊTRE AU RENDEZ-VOUS DE 2030

Le Cameroun vise, à l'horizon 2030, le statut de pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure, donc pré-émergent, selon la Stratégie Nationale de Développement 2020–2030 (SND30).

LA RÉGION DU SUD, RICHE DE :

- Ressources naturelles (forestières, halieutiques, minières)
- Ressources énergétiques (hydroélectricité et potentiel renouvelable)
- Atouts touristiques et culturels
- Infrastructures portuaires et logistiques

doit jouer un rôle moteur dans cette ambition. Toutefois, il y a des contraintes à lever, dont entre autres :

- Déficit énergétique et dépendance régionale
- Enclavement et insuffisance des routes structurantes
- Connectivité numérique faible
- Gouvernance foncière complexe
- Fragmentation des initiatives locales
- Inadéquation formation-emploi
- Chômage des jeunes
- Faiblesse de la gouvernance environnementale

Notre objectif est de transformer ces contraintes en opportunités pour faire du Sud une Région de Référence d'ici 2030.

II. LE PLAN RÉGIONAL DE RÉFÉRENCE (PRR 2030) : FONDEMENT STRATÉGIQUE

Le Plan Régional de Référence 2030 est l'outil analytique et opérationnel prenant en compte :

- Le Programme Transitoire ENTER (Énergie, Numérique, Territoire, Environnement, Routes)
- Les considérations introductives de 2020 et les axes stratégiques identifiés pour 2030.

II.1. LE PROGRAMME ENTER : SOCLE DU DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Le programme ENTER constitue le socle indispensable pour toute planification stratégique régionale, visant à préparer le terrain pour un développement durable et inclusif.

ÉNERGIE

- Résorption du déficit énergétique grâce aux unités de production existantes.
- Développement de solutions complémentaires : biomasse, solaire, éolien et micro-hydroélectricité pour sécuriser l'alimentation industrielle et domestique.

NUMÉRIQUE

- Réduction de la fracture numérique dans un contexte où le Cameroun est 113e/121 à l'indice NRI.
- Maillage complet de la fibre optique, faisceaux hertziens et solutions satellitaires.
- Mise en place d'un contrat-plan État-Région pour assurer financement et maintenance.

TERRITOIRE ET FONCIER

- Territorialisation effective des collectivités et intégration dans les instances de gestion du domaine de l'État.
- Incorporation des zones désaffectées des UFA (Unités Forestières d'Aménagement) non reboisées au patrimoine régional.
- Objectif : optimisation et sécurisation foncière pour stimuler l'investissement privé et public.

ENVIRONNEMENT

- Élaboration d'un plan régional de gestion durable de l'environnement.
- Mitigation des impacts liés à la transformation économique et industrielle.
- Promotion du reboisement, de la préservation de la biodiversité et de la gestion des déchets.

ROUTES

- Mutualisation des ressources via quatre

syndicats départementaux de communes.

- Partenariats avec le Parc National de Matériel de Génie Civil pour assurer la circulabilité permanente sur les axes structurants.

II.2. INTÉGRATION AU PRR 2030

Le PRR 2030 repose sur cinq piliers interactifs, alignés sur la logique ENTER et les orientations de 2020 :

PILIER 1 : Gouvernance et performance publique

- Tableaux de bord régionaux et suivi de performance pour chaque département.
- Administration numérique et participation citoyenne active.
- Mobilisation de la diaspora pour expertise et financement.

PILIER 2 : Économie productive et agro-industrie

- Création de zones agro-industrielles et valorisation du Port de Kribi.
- Modernisation de l'agriculture, développement de la pêche, de l'élevage et du tourisme.
- Objectif : faire de la Région du Sud un moteur économique national.

PILIER 3 : Infrastructures, énergie, eau et connectivité

- Réhabilitation massive du réseau routier et construction de mini-centrales solaires et la maîtrise des technologies de production hydroélectrique à petite échelle.
- Adduction d'eau et mise en place de réseau de distribution dans les chefs-lieux d'unités administratives.
- Amélioration de la couverture Internet.

PILIER 4 : Capital humain, éducation, santé et innovation

- Fonds régional pour l'initiative jeunesse (FRIJ), incubateurs et écoles connectées.
- Appui aux lycées, collèges et aux centres de formation professionnelle.
- Amélioration du réseau hospitalier et extension de la couverture sanitaire.
- Création d'un cadre de collaboration avec le Centre d'Approvisionnement Pharmaceutique Régional en vue de la mise à disposition de médicaments et consommables médicaux essentiels.

PILIER 5 : Environnement, territoire et durabilité

- Reboisement, contrôle des activités minières, gestion des déchets et prévention des risques naturels.
- Objectif : développement durable et résilience territoriale.

III. AXES ET DISPOSITIFS POUR UN SUD RÉGION DE RÉFÉRENCE

Le Plan Régional de Développement (PRD)

2025-2035) constitue l'instrument stratégique majeur pour orienter et structurer la vision de développement de la Région du Sud. Il intègre le Plan Régional de Référence (PRR 2030), qui fournit le socle analytique et opérationnel, notamment le Programme ENTER (Énergie, Numérique, Territoire, Environnement, Routes) et les cinq piliers de développement : Gouvernance, Économie productive, Infrastructures et connectivité, Capital humain et innovation, Environnement et durabilité.

Le PRD dépasse le cadre analytique du PRR pour devenir un cadre opérationnel multisectoriel, aligné sur les ambitions nationales (SND30), les stratégies sectorielles et les priorités locales, et structuré autour de neuf axes stratégiques pour constituer les fondations d'une économie régionale compétitive, inclusive et durable.

III.1. FONCIER ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le contrôle, l'organisation et la planification du territoire constituent des préalables indispensables à tout développement cohérent. Le PRD doit installer une gestion foncière moderne, efficace et sécurisée.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Élaborer un Plan d'Aménagement Régional (PAR) assurant la cohérence des utilisations du sol, la répartition des infrastructures et l'articulation des espaces ruraux, urbains, industriels et protégés.
- Mettre en place une Commission Foncière Régionale chargée de l'arbitrage, de la régulation, de la sécurisation et de la médiation dans la gestion foncière.
- Harmoniser la planification foncière avec les outils nationaux de prospective territoriale (PNDP, SND30, schémas sectoriels).

ACTIONS PRIORITAIRES

- Inventaire exhaustif du domaine régional et des zones transférées.
- Intégration systématique des zones désaffectées des UFA au domaine régional.
- Appui aux communes pour l'élaboration des Plans Communaux d'Aménagement (PCA).
- Cartographie numérique du foncier pour réduire les conflits et améliorer l'accessibilité des investisseurs.

RÉSULTATS ATTENDUS

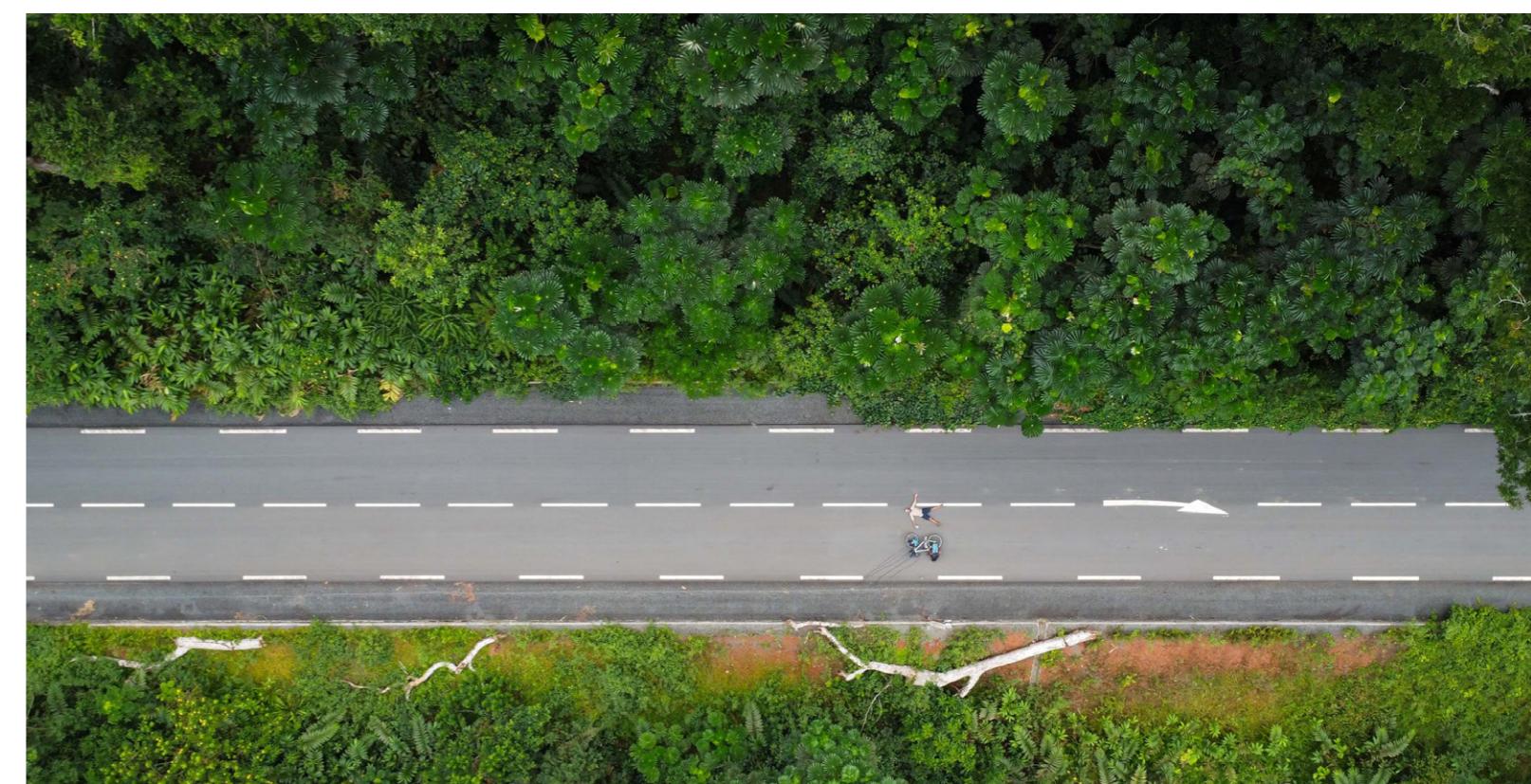
- Réduction des litiges fonciers.
- Accélération des investissements privés et publics.
- Amélioration de la gestion durable du territoire.

III.2. PROMOTION ÉCONOMIQUE / AGRICULTURE / ÉLEVAGE / PÊCHE / EMPLOI / PLAN SPÉCIAL SUD

La Région du Sud dispose d'un potentiel économique exceptionnel mais sous-exploité. Le PRD doit structurer une transformation économique fondée sur la valeur ajoutée, la formalisation, la compétitivité et la création massive d'emplois.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer des chaînes de valeur prioritaires : cacao, palmier à huile, hévéa, manioc, maïs, banane plantain, produits forestiers non ligneux, aquaculture, élevage.
- Structurer et intensifier les activités de pêche artisanale et industrielle.
- Faire du Port de Kribi un catalyseur logistique pour l'agro-industrie et l'économie régionale.
- Mettre en œuvre le Plan Spécial Sud comme accélérateur d'investissements.
- Atteindre la performance ERRES 5 (Excellence





Régionale et Résilience Économique du Sud).

ACTIONS PRIORITAIRES

- Création de zones agro-industrielles intégrées dans chaque département.
- Appui à la modernisation agricole (mécanisation, irrigation, semences améliorées).
- Renforcement des unités de transformation locales (manioc, cacao, huile, poisson).
- Développement de pôles aquacoles (Mvila, Océan, Vallée-du-Ntem).
- Mise en place d'un Guichet Régional de l'Investissement (GRI).
- Création d'un Observatoire régional de l'Emploi et des Compétences.
- Programme d'entrepreneuriat jeunes/femmes : formation, financements, incubateurs.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Augmentation de la productivité agricole et halieutique.
- Amélioration du revenu des ménages.
- Création d'un tissu économique dynamique et compétitif.

III.3. SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le capital humain constitue la première richesse du territoire. Le PRD doit instaurer un système sanitaire robuste, équitable et durable, capable de soutenir l'émergence régionale.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Favoriser l'extension de la Couverture Santé Universelle (CSU) à toute la population.
- Améliorer la qualité et la disponibilité des soins.
- Prévenir les risques sanitaires, environnementaux et climatiques.

ACTIONS PRIORITAIRES

- Modernisation du plateau technique dans les 4 hôpitaux départementaux.
- Construction et équipement de centres de santé intégrés dans les zones enclavées.
- Mise en place d'un cadre de collaboration renforcé avec le Centre Régional d'Approvisionnement Pharmaceutique pour l'approvisionnement en médicaments et consommables médicaux essentiels.
- Programmes de prévention (paludisme, maladies hydriques, nutrition, santé maternelle).
- Développement des services de santé mobile dans les zones rurales.
- Renforcement de la gestion des déchets médicaux et promotion de l'économie circulaire.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration significative des indicateurs de santé.
- Réduction de la mortalité maternelle et infantile.
- Population résiliente et mieux protégée.

III.4. ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

L'éducation constitue un levier majeur de compétitivité régionale. Le PRD vise l'adaptation des compétences aux besoins du marché et l'intégration systématique du numérique.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Moderniser les infrastructures éducatives et mettre à niveau les lycées techniques.
- Réduire les disparités territoriales dans l'accès aux savoirs.
- Renforcer l'innovation et l'intégration numérique.

ACTIONS PRIORITAIRES

- Réhabilitation des lycées techniques et construction de nouveaux ateliers.
- Digitalisation des établissements (connexion Internet, salles multimédias).
- Création de pôles de formation professionnelle dans chaque département.

- Réduction du chômage des jeunes.
- Renforcement des partenariats avec les universités et centres de recherche.
- Mise en œuvre de la SNDS au niveau régional.
- Programme « Écoles connectées du Sud ».

RÉSULTATS ATTENDUS

- Main-d'œuvre qualifiée, adaptée aux filières porteuses.
- Amélioration des performances éducatives.
- Émergence d'un écosystème d'innovation.

III.5. CULTURE - TOURISME - SPORTS - LOISIRS

Le PRD doit faire de la culture, du tourisme et du sport des vecteurs d'identité, de cohésion sociale et d'attractivité économique.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel.
- Développer des offres touristiques diversifiées : forestière, balnéaire, faunique, culturelle, spirituelle.
- Promouvoir la pratique des sports et les loisirs structurants.

Actions prioritaires

- Mise en valeur des sites touristiques (Kribi, Dja, Campo-Ma'an, Ntem...).
- Appui aux industries culturelles (artisanat, arts visuels, musique, cinéma...).
- Protection et promotion des langues locales.
- Construction/rénovation des infrastructures sportives communales.
- Développement de circuits d'écotourisme et tourisme communautaire.
- Création d'un Festival Régional des Arts et Cultures du Sud (FERACS).

Résultats attendus

- Renforcement de l'identité culturelle régionale.
- Hausse des flux touristiques.
- Dynamisation de l'économie locale.

III.6. GOUVERNANCE RÉGIONALE

Une gouvernance performante constitue la condition essentielle du succès du PRD.

Objectifs stratégiques

- Garantir transparence et redevabilité.
- Renforcer la participation citoyenne.
- Moderniser l'administration régionale.

Actions prioritaires

- Digitalisation des procédures administratives (e-gouvernement).
- Mise en place de mécanismes de consultation publique.
- Renforcement du contrôle interne et des mécanismes d'audit.
- Professionnalisation du personnel régional (formation continue).
- Suivi-évaluation systématique du PRD.

Résultats attendus

- Administration efficace, moderne et crédible.
- Confiance accrue des citoyens.
- Amélioration de la gouvernance locale.



II.7. FINANCEMENT - COOPÉRATION - PARTENARIATS

Le PRD nécessite une mobilisation ambitieuse, diversifiée et innovante des ressources financières.

Objectifs stratégiques

- Garantir un financement durable et pérenne du PRD.
- Développer des synergies avec les partenaires nationaux et internationaux.
- Encourager l'investissement privé et la participation de la diaspora.

Actions prioritaires

- Développement du mix public-privé (Partenariats Public-Privé (PPP), cofinancement, joint-ventures et sociétés mixtes, concessions, financement innovant) pour les infrastructures stratégiques.
- Opérationnalisation de la Caisse Régionale de Soutien aux Activités Agricoles (CRSAA).
- Création d'un Fonds de Développement du Sud (FDS).
- Renforcement des partenariats avec les bailleurs (coopération bilatérale, multilatérale).
- Mise en place de mécanismes d'investissement de la diaspora (obligations régionales, fonds d'impact).
- Accompagnement des communes dans la mobilisation de ressources propres.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Stabilité financière du PRD.
- Croissance accrue des investissements structurants.
- Participation renforcée des acteurs économiques et de la diaspora.

III.8. FORMALISATION DES RÉSOLUTIONS DU SUD FORUM

OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

- Intégrer les recommandations issues du dialogue régional de haut niveau pour guider la planification régionale.
- Institutionnaliser le Sud Forum comme plateforme annuelle de concertation et de suivi des priorités régionales.
- Renforcer la cohérence entre les orientations du Sud Forum, le PRR et le PRD.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Recueil et synthèse systématique des recommandations du Sud Forum.
- Organisation annuelle du Sud Forum avec participation élargie des acteurs locaux et régionaux.
- Mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation des recommandations intégrées dans le PRD.
- Diffusion des résolutions et recommandations auprès des communes, institutions et partenaires régionaux.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Alignement stratégique du PRD avec les besoins et aspirations des acteurs locaux.
- Institutionnalisation d'une plateforme pérenne de dialogue régional.
- Meilleure articulation entre planification régionale et orientations nationales.

III.9. RÉVISION PARTICIPATIVE DU PRD

OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

- Assurer la co-construction du PRD avec les communes, les acteurs institutionnels et la société civile.
- Garantir l'alignement systématique entre le PRD et les Plans Communaux de Développement (PCD).
- Harmoniser le PRD avec le SND30 et les stratégies sectorielles nationales.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Organisation d'ateliers participatifs par département et par secteur.
- Intégration des contributions des communes et de la société civile dans les documents du PRD.
- Mise en place de comités consultatifs régionaux pour valider les propositions.
- Suivi de l'alignement du PRD avec les priorités nationales et sectorielles.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- PRD co-construit, inclusif et représentatif des besoins territoriaux.
- Cohérence renforcée entre planification régionale et plans communaux.
- Meilleure appropriation par les acteurs locaux et augmentation de l'efficacité de mise en œuvre.

Ce projet place la Région du Sud dans une dynamique structurée, intégrée et cohérente de développement territorial structurée, moderne, performante résolument tournée vers l'émergence nationale. Il s'appuie sur les acquis existants, consolide les axes définis depuis 2020 et organise les priorités régionales autour d'une gouvernance modernisée, efficace et orientée vers les résultats.

La mise en œuvre repose sur :

- la continuité des initiatives engagées et leur montée en cohérence ;
- l'articulation des objectifs régionaux avec les orientations nationales ;
- la participation coordonnée des collectivités territoriales, des acteurs publics et privés, des organisations sociales et des forces vives locales ;
- la promotion d'une gestion responsable, transparente et performante ;
- la construction progressive des conditions favorables à un développement durable et inclusif.

À travers ce dispositif stratégique et opérationnel, le projet CAP 2030 : Le Sud, une Région de Référence vise à renforcer les capacités institutionnelles de la région, à accroître sa compétitivité territoriale et à promouvoir un modèle de développement équilibré, résilient et conforme aux exigences de l'émergence nationale.

L'objectif est de faire du Sud une région stable, structurée, attractive, productive, inclusive et durable.

IV. CONSOLIDATION DU PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT

IV.1. FORMALISATION DES RÉSOLUTIONS DU SUD FORUM

- Intégrer les recommandations issues du dialogue régional de haut niveau pour guider la planification régionale.
- Institutionnaliser le Sud Forum comme plateforme annuelle de concertation et de suivi des priorités régionales.
- Renforcer la cohérence entre les orientations du Sud Forum, le PRR et le PRD.

IV.2. RÉVISION PARTICIPATIVE DU PRD

- Assurer la co-construction du PRD avec les communes, les acteurs institutionnels et la société civile.
- Garantir l'alignement systématique entre le PRD et les Plans Communaux de Développement (PCD).
- Harmoniser le PRD avec la SND30 et les stratégies sectorielles nationales.





BIOGRAPHIE DU PRÉSIDENT DE SORES

Ndo Eric Gervais

Ndo Eric Gervais est un cadre supérieur de l'administration camerounaise, engagé de longue date dans le développement local. Ancien Maire, ancien Président des Communes et Villes du Sud, Vice-Président sortant du Conseil Régional du Sud, il a acquis une solide expérience dans la gestion territoriale, la coopération décentralisée et la planification du développement.

Son leadership repose sur trois principes :

- La rigueur dans la gestion
- La proximité avec les populations
- La vision à long terme pour la Région du Sud

Contact WhatsApp : +237 680 13 27 91

Email : contact@sores.africa

Site : www.sores.africa



